

Rejoindre l'Alliance de l'Industrie et de l'Ingénierie des Réseaux Ferroviaires



Renforcer la coopération et la performance collective pour faire avancer toujours plus loin les réseaux ferroviaires en France

Les acteurs du ferroviaire sont fiers d'annoncer la création officielle de l'Alliance de l'Industrie et l'Ingénierie des Réseaux Ferroviaires, une initiative majeure pour renforcer la filière des réseaux ferroviaires en France. Cette annonce est intervenue le 24 juin 2025 lors du Salon SIFER 2025.

Une Alliance qui répond à des objectifs ambitieux pour le ferroviaire

Le contexte en quelques mots...

Début 2023, SNCF Réseau et la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) ont initié un rapprochement des acteurs majeurs du secteur ferroviaire pour répondre collectivement aux enjeux de développement de l'infrastructure, d'attractivité des métiers, de transition écologique et d'amélioration de l'efficacité. RATP Infrastructures, le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France (SETVF), Syntec-Ingénierie puis récemment le SERCE ont intégré le collectif.

Les 4 axes fondateurs de l'Alliance :

- ✓ accélérer la modernisation et le développement des infrastructures ferroviaires pour répondre aux attentes des clients ;
- ✓ préserver et développer les savoir-faire essentiels à la filière, contribuant à la souveraineté industrielle française ;
- ✓ promouvoir les synergies et harmoniser les bonnes pratiques, notamment sur le plan de la sécurité et de la transition écologique ;
- ✓ assurer une adéquation entre les besoins en compétences et les capacités disponibles.

Gouvernance institutionnelle

La création de l'Alliance de l'Industrie et de l'Ingénierie des Réseaux Ferroviaires marque une volonté forte de structurer et de renforcer la filière du réseau ferroviaire en France.

Grâce à une gouvernance partagée, l'Alliance a pour ambition de fédérer les acteurs, défendre les intérêts du secteur, accélérer la modernisation du réseau et travailler collectivement sur les défis majeurs à venir.

- ✓ Grandes orientations données par un Conseil d'administration composé de 12 membres
- ✓ Présidence tournante tous les deux ans
- ✓ Kian Gavtache est le premier Président de l'Alliance, et également Directeur général adjoint Ingénierie, Gestion des Actifs et Maintenance chez SNCF Réseau.

Adhérer à l'Alliance, c'est pouvoir... :

❖ contribuer et bénéficier des livrables des différents groupes de travail organisés par l'Alliance :

- GT Sécurité
- GT Trajectoire
- GT Attractivité & compétences
- GT Transition écologique
- GT Performance Matériel
- GT Efficience Infrastructures et Innovation
- GT Efficience Signalisation

❖ Participer aux grandes actions de représentation d'intérêts et de communication autour de la filière

Notre Conseil d'administration :



Kian GAVTACHE

Président de l'Alliance
et DGA Ingénierie, Gestion des Actifs
et Maintenance de SNCF Réseau



Raphaël BLANCHARD

Directeur Ingénierie et Projets
de RATP Infrastructures



Patrick JEANTET

Président de la FIF



Philippe ROCHER

Président du SETVF
DG UNIFER



Fabrice DROUIN

Co-pilote du GT Ferroviaire
du Syntec-Ingénierie
DG Setec Ferroviaire



Michel GIORIA

Directeur général du SERCE



Valérie GIRAUDON

Directrice des achats
SNCF Réseau



Daniel RUSTON

Directeur des achats
et de la logistique
de RATP Group



Jacques GARGOWITSCH

Président du groupement
Infrastructure de la FIF
Président de FS Group



Fabrice GUEGAN

Président de la commission
Marchés du SETVF
Président chez ETF



Annelise BAUDOUIN

Co-pilote du GT Ferroviaire
du Syntec-Ingénierie
Directrice B.U. ferroviaire, SYSTRA



Philippe HUNAUULT

Directeur des Affaires
Techniques du SERCE



Une cotisation différenciée selon votre positionnement dans la filière

Vous êtes une entreprise ou un acteur direct de la chaîne de valeur de la gestion des infrastructures ferroviaires en France, vous pouvez devenir **membre adhérent**. Deux situations :

Vous **êtes** déjà **membre** d'une organisation professionnelle membre fondateur de l'Alliance :
FIF, SETVF, SERCE ou Syntec-Ingénierie

Votre cotisation est forfaitaire selon 4 niveaux liés au CA de votre entité dans le domaine des réseaux Ferroviaires :

Paliers de cotisation	CA annuel dans les infrastructures ferroviaires	Cotisation forfaitaire annuelle
Petit	< 5 M€/an	400 €
Moyen -	Entre 5 et 50 M€/an	1 500 €
Moyen +	Entre 50 et 150 M€/an	4 000 €
Gros	Plus de 150 M€/an	7 500 €

Vous **n'êtes pas** déjà **membre** d'une organisation professionnelle membre fondateur de l'Alliance

Votre cotisation dépend de votre CA de l'année précédente dans le domaine des réseaux ferroviaires en France, selon la formule :

$$\text{Cotisation annuelle} = C_0 + \text{CA} * 0,25 \%$$

Avec C_0 = cotisation minimale de 2 500 €

Exemple de cotisation pour différents CA 2024 dans le domaine des infrastructures ferroviaire :

- Pour un CA de 5 M€, votre cotisation est de 3 750 €
- Pour un CA de 50 M€, votre cotisation est de 15 000 €
- Pour un CA de 150 M€, votre cotisation est de 40 000 €

Votre entité n'a pas de CA dans les réseaux ferroviaires, mais est un acteur du secteur (autre OP, cabinet de conseil, maître d'ouvrage, association, GIE, établissement d'enseignement et de formation, AOM ...)

Vous pouvez aussi adhérer en tant que membre partenaire.



Nous sommes à
votre disposition !



Thierry LALAQUE
Délégué Général
Opérations & Finances

06 18 04 24 69
thierry.lalaque@aifrf.fr



Matthieu TURPAIN
Délégué Général Affaires
Publiques & Communication

06 98 09 79 83
matthieu.turpain@aifrf.fr

